



MUNICIPALITE  
1189 SAUBRAZ

## **AU CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ**

### **Préavis municipal n°04/2024**

### **relatif au financement du ménage courant pour l'année 2024**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous présente, ci-après, des demandes de financement pour les années 2024 – 2025 suite à l'approbation du budget 2024 lors du Conseil général du jeudi 7 décembre 2023.

#### **Financement**

La Municipalité sollicite l'autorisation de contracter un emprunt selon les éléments suivants :

**Un emprunt maximum d'un total de CHF 800'000.00** réparti comme suit :

- Une tranche de CHF 500'000.00 pour une période qui débutera au mois d'août 2024 jusqu'à janvier 2025, soit pour une période de six mois. Le taux d'intérêt en vigueur à ce jour (06.05.2024) se monte à 1.75%, soit un coût de CHF 4'375.00 pour la période concernée de six mois.
  
- Une tranche de CHF 300'000.00 pour une période qui débutera au mois d'octobre 2024 jusqu'à septembre 2025, soit pour une période de douze mois. Le taux d'intérêt en vigueur à ce jour (06.05.2024) pour cette période se monte à 1.68% soit un coût de CHF 5'040.00 pour la période concernée de douze mois.

Ces deux tranches d'emprunts permettront de faire face aux dépenses budgétées pour l'année 2024.

## **Conclusion**

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### **LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ**

- **Vu le préavis Municipal n°04/2024 de la Municipalité**
- **Oùï le rapport de la commission chargée de son étude**
- **Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour**

#### **Décide**

D'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 800'000.00 en deux tranches distinctes.

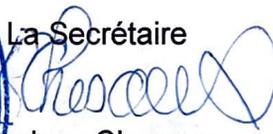
Approuvé en séance de Municipalité du 21 mai 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

  
Davide Marguccio

  
Evelyne Chesaux

